

La lettre

MÉMOIRE CITOYENNETÉ DÉFENSE



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n°48

02 avril 2026



Devant le monument aux morts de la 13e DBLE : une rencontre jeunes et légionnaires – Classe Défense et Sécurité
Globales du lycée Vallot, novembre 2025 - Portail académique Montpellier

A mesure que l'éducation à la Défense semble redevenir une priorité politique, elle n'échappe plus aux polémiques.

Rappelons ici que son objectif n'est pas de susciter des vocations sous l'uniforme, mais de forger une culture stratégique chez le futur citoyen. Le cas des Classes de Défense et de Sécurité Globales est emblématique. En parrainant une classe, l'unité militaire devient un support concret pour illustrer des notions d'histoire, de géographie ou d'éducation morale et civique. L'élève n'apprend pas à servir une arme, il apprend à décrypter les enjeux de souveraineté, la cybersécurité ou encore l'éthique des conflits.

Pilotée par l'enseignant, la CDSG utilise le cadre de la défense comme un levier pour transmettre des valeurs de résilience et d'engagement civil. C'est une école de la lucidité qui prépare à comprendre le monde, non à faire la guerre.

A VOS AGENDAS

- **Concert**, Tato Garcia, Les fils de la mémoire gitane – Journée mondiale du peuple gitan
Rivesaltes, 8 avril 2026.....p.3
- **Café littéraire**, Dominique Bona
Retour(s)
Rivesaltes, 9 avril 2026.....p.3
- **Concert**, Denis Cuniot, les poèmes d'Edith Bruck
Rivesaltes, 9 avril 2026.....p.4
- **Conférence à deux voix**, construction d'un parcours historique et mémoriel à Capendu (Aude)
Lézignan-Corbières, 24 avril 2026.....p.5

A VOIR, A LIRE, A ÉCOUTER

- **Livres :**
Le camp de Drancy, seuil de l'enfer juif, dessins et estampes 1942-1947, Georges Horan-Koiransky, 2017.....p.6
- Journal d'un interné. Drancy 1942-1943*, Georges Horan-Koiransky, 2017.....p.6

ENJEUX DE DÉFENSE ET D'ÉDUCATION

- « **Éducation à la Défense : le territoire de l'enseignant** ».....p.7

Contacts :

Marie-Ange RIVIERE

Responsable de publication
IA-IPR d'histoire géographie
Référente Académique Mémoire et citoyenneté
Déléguée académique aux relations Éducation Nationale-Défense-IHEDN
marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr

Yoram AZERAD

professeur d'histoire géographie au lycée Paul Valéry de Sète rejoint l'équipe de la mission Mémoire-Citoyenneté-Défense
Correspondant académique du Mémorial de la Shoah, en charge des formations et du suivi de la mise en œuvre du partenariat entre l'Académie et le Mémorial
yoram.azerad@ac-montpellier.fr

Félicien VENOT

Référent académique pour les projets de Mémoire, Citoyenneté, et de Défense, Félicien assure le suivi des dossiers (notamment les demandes de subvention) et contribue au portail pédagogique académique.
Chargé de mission mémoire, citoyenneté, défense
felicien.venot@ac-montpellier.fr

Nicolas VERQUIERE

En charge des formations du cercle Défense, Nicolas assure les relations des enseignants du 2nd degré avec le monde de la recherche ainsi que des forces armées.
Chargé de mission formation Défense.
nicolas.verquiere@ac-montpellier.fr

A VOS AGENDAS !

Photo :
©Karu Prod



Concert

Tato GARCIA

Les fils de la mémoire gitane
Journée mondiale du peuple gitan

8 avril 2026

09h-12h

Mémorial du camp de Rivesaltes

A l'occasion de cette journée mondiale du peuple gitan, le Mémorial vous propose un concert pédagogique animé par Tato Garcia.

Guitariste, chanteur, auteur, compositeur, interprète, Tato est maître dans l'art du fameux « ventilador ». Il est un fervent ambassadeur de la rumba catalane, musique née dans les années 60 dans les quartiers gitans de Barcelone, où le flamenco s'est nourri d'échanges avec le son cubain et les chants mélismatiques méditerranéens.

S'accompagnant à la guitare, il poursuit une carrière internationale qui l'a encore récemment conduit aux côtés d'Arthur H et Mathieu Amalric dans le dernier film ANGE de Tony Gatlif (Cannes 2025)

Entrée libre sur inscription :

billetterie@memorialcamp rivesaltes.fr ou au 04 68 08 39 70

Café littéraire

Dominique BONA

Retour(s)

9 avril 2026

18h30

Mémorial du camp de
Rivesaltes



Photo : ©Gallimard

Native de Perpignan et fille d'Arthur Conte, qui fut maire de Salses et député des Pyrénées-Orientales, Dominique Bona est écrivaine et membre de l'Académie française.

A l'occasion de sa venue au Mémorial, elle évoquera ses origines catalanes, elle parlera du Roussillon qui l'inspire et de ses liens avec ce territoire marqué par l'Histoire et notamment par la guerre civile espagnole.

Entrée : 9€ (gratuit - 18 ans) sur inscription

billetterie@memorialcamp rivesaltes.fr ou au 04 68 08 39 70

Concert

Denis CUNIoT

Les poèmes d'Edith Bruck

9 avril 2026

20h

Mémorial du camp de

Rivesaltes

C'est l'histoire d'une rencontre, celle du pianiste Denis Cuniot avec les poèmes d'Edith Bruck.

Devant tant de douleur, de beauté, d'humanité, le virtuose klezmer s'est dit « happé et bouleversé, et a imaginé accompagner au piano ces poèmes ».

Née en Hongrie en 1931, Edith Bruck est déportée avec ses parents et ses cinq frères et sœurs à Auschwitz. Ses parents et l'un de ses frères ne reviendront pas. Après avoir exercé de nombreux petits métiers dans son errance d'après-guerre, c'est en Italie qu'elle finit par trouver sa « terre promise ».

Traduits de l'italien, les poèmes du recueil "Pourquoi aurais-je survécu ?" ont été écrits entre 1975 et 2021.

Des témoignages qui aujourd'hui encore sont d'une actualité brûlante, et que subliment les notes de Denis Cuniot.

Entrée : 9€ (gratuit - 18 ans) sur inscription

billetterie@memorialcampivesaltes.fr ou au 04 68 08 39 70



Conférence à deux voix

M. DE FIGUEIREDO
Mme CHAIGNON-TRIAS

Construction d'un parcours historique et mémoriel à Capendu (Aude)

24 avril 2026

18h30

Maison Gibert
LEZIGNAN-CORBIERES



Construction d'un parcours historique et mémoriel à Capendu (Aude) : d'un projet pédagogique lycéen à une application de visite guidée numérique, se réappropriant l'histoire locale de la Seconde Guerre Mondiale.

Fin mai 1944, la famille Marcovici, de confession juive, originaire de Nice et réfugiée à Capendu à partir de 1942, est arrêtée sur dénonciation. Moins de 10 jours après l'arrestation, et un transit éphémère par le camp de Drancy, les parents Manus et Paule et les fillettes Mireille et Claude sont exterminés à Auschwitz. Seuls les deux jeunes adolescents, Edgard et Robert, parviennent à survivre. Début août 1944, Joseph Quaranta, habitant Capendu où il est boucher, injustement arrêté et déporté, arrive au camp de Buchenwald où il décèdera. Le 15 octobre 1945, par décret du ministère de la Guerre, Lili Van Wyhe, dite La Comtesse résidant au château des Pins à Capendu, recevait la médaille de la Résistance française.

Comment cette histoire locale et ces différents destins, révélés par les recherches poussées d'un ancien lycéen originaire de Capendu, suite à sa participation au *Concours National de la Résistance et de la Déportation* en 2022, sont-ils aujourd'hui l'objet d'un parcours numérique mémoriel, mis en œuvre et budgétisé par la commune de Capendu? L'ancien lycéen devenu étudiant en histoire et sa professeure d'HG coordinatrice du CNRD dans l'Aude expliqueront les recherches effectuées et la construction du parcours numérique pensé pour que les visiteurs et notamment les jeunes élèves du secteur acquièrent des connaissances mais aussi agissent en citoyens éclairés, garants des valeurs républicaines bafouées dans les temps sombres de la Seconde Guerre Mondiale et de la dictature de Pétain.

Intervenants :

Florent de Figueiredo, ancien lycéen du Lycée Ernest Ferroul de Lézignan-Corbières, 1er Prix académique du CNRD en catégorie travail collectif lycée, session 2022, actuellement étudiant en Master 1 d'histoire à l'université Toulouse J. Jaurès

Christiane Chaignon-Trias, son ancienne professeure d'HG au lycée E. Ferroul, référente Éducation nationale pour le CNRD dans l'Aude, diplômée en Master 2 - Université Toulouse Jean Jaurès.

A VOIR, A LIRE, A ECOUTER...

Deux livres de

GEORGES HORAN-KOIRANSKY

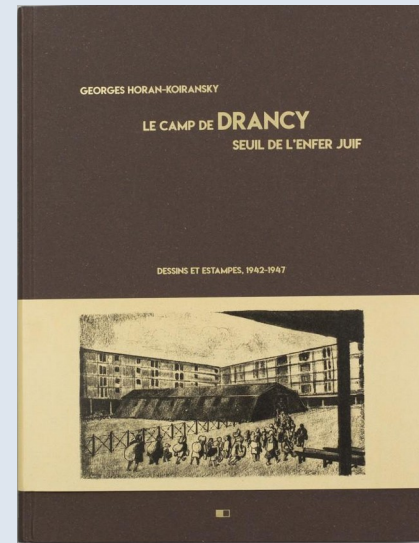
dessinateur industriel d'origine russe. Arrêté le 11 juillet 1942 et conduit à Drancy, il va dessiner tout ce qu'il voit pendant les neuf mois de sa détention. Il échappe à la déportation du fait de son statut de « mari d'aryenne » puis est libéré grâce à un certificat de non appartenance à la race juive. Il publie en 1947 un recueil de cinquante-six estampes, véritable « témoignage graphique » sur le camp de Drancy, lors de son internement juillet 1942 et mars 1943. Il évoque notamment le sort des enfants raflés lors de la Rafle du Vel d'Hiv dont les parents ont déjà été déportés et qui se retrouvent seuls. Les dessins traduisent la faim, les coups, la brutalité des gendarmes, le désespoir de tous les internés..

LE CAMP DE DRANCY, SEUIL DE L'ENFER JUIF

DESSINS ET ESTAMPES, 1942-1947

éd. Créaphis, 2017

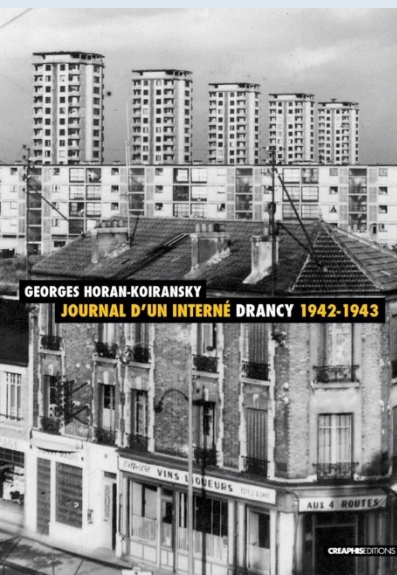
La cité de la Muette à Drancy est le camp d'internement d'où est partie la très grande majorité des Juifs déportés vers les centres de mise à mort depuis la France : 63 000 sur les 78 000 déportés.



JOURNAL D'UN INTERNÉ. DRANCY 1942-1943

éd. Créaphis, 2017

Le manuscrit récemment découvert par sa famille, est rédigé dans les semaines qui suivent sa libération du camp en mars/avril 1943. Il s'agit d'un texte à usage privé, écrit pour lui-même, qui ne force pas l'auteur à l'optimisme. Il fait preuve d'humour, d'ironie et de lucidité, s'autorise un style très personnel qui ajoute à ce récit une indéniable dimension littéraire.



Éducation a la Défense, éducation à la liberté

Depuis la fin de la conscription, la France est engagée dans une quête constante pour redéfinir le lien entre la Nation et son appareil militaire. Si le service militaire fut, sous la IIIe République, le « creuset de la nation », sa disparition a laissé un vide institutionnel que l'Éducation nationale est sommée de combler. L'éducation à la défense n'est pas une simple transmission de savoirs techniques ; elle est le vecteur d'une culture stratégique visant à préparer le futur citoyen aux complexités d'un monde multipolaire. Pourtant, cette intrusion du domaine régalien dans le sanctuaire de l'école soulève des interrogations fondamentales : peut-on éduquer à la défense sans militariser les esprits ? Comment concilier l'esprit critique, propre à l'université et à l'école, avec la discipline inhérente à la survie de l'État ?

De la conscription à la culture stratégique

La suspension du service national par Jacques Chirac en 1997 n'a pas seulement professionnalisé les armées ; elle a déplacé le lieu de la rencontre entre le

civil et le militaire vers le champ de l'abstraction et de l'enseignement.

L'éducation à la défense s'articule autour d'un continuum pédagogique. Elle n'est plus l'apprentissage du maniement des armes, mais celui de la compréhension des enjeux. Le droit, la géographie et l'histoire deviennent les supports d'une sensibilisation aux intérêts vitaux de la nation. Ce passage du « faire » (le service) au « savoir » (l'enseignement) marque la volonté de créer une « armée de l'esprit ».

Au sens de l'article L. 1111-1 du Code de la Défense, la défense est « globale ». Cette définition extensive justifie l'intervention de l'Éducation nationale : puisque la menace est désormais hybride — mêlant terrorisme, cyberattaques et désinformation — la réponse ne peut être uniquement militaire. Elle doit être sociétale. L'école devient alors le premier rempart contre l'érosion de la cohésion nationale.

L'éducation à la Défense comme facteur de résilience

Dans un contexte de retour de la « haute intensité » et de fragilisation des démocraties, l'enseignement de la défense est présenté par ses promoteurs comme un acte de salut public.

Le débat universitaire souligne que l'ignorance des réalités militaires constitue une faille de sécurité.

Comprendre les fondements de la dissuasion nucléaire, le rôle des forces de souveraineté ou les mécanismes de l'Alliance Atlantique (OTAN) permet de soustraire le citoyen aux simplifications de l'émotion immédiate. Il s'agit de forger un jugement éclairé sur l'usage de la force légitime.

Face à une société fragmentée, l'armée demeure l'un des rares vecteurs de transcendance républicaine. Les « Classes Défense et Sécurité Globales » (CDSG) illustrent cette volonté de créer des partenariats entre unités militaires et établissements scolaires. L'objectif est double : favoriser l'insertion sociale par les valeurs de l'engagement et renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté de destin, par-delà les clivages socioculturels.

Des écueils éthiques

C'est ici que le débat académique se fait le plus vif. La critique ne porte pas sur la nécessité de défendre le pays, mais sur la méthode et la finalité de cet enseignement. Et c'est ici aussi que les acteurs de l'éducation à la Défense ont tout intérêt à se montrer exigeants, vigilants et explicites.

Pour une partie du corps enseignant et de la recherche en sciences de l'éducation, l'école doit rester un lieu de déconstruction et non de célébration.

Les bataillons scolaires, institués en 1882, se voulaient une réponse à la défaite de 1871. Ils suscitèrent en leur temps un débat houleux car perçus, non sans raisons, comme une militarisation de l'école. L'expérience prit fin en 1892.

© Gusman-Leemage



opération d'influence étrangère est sans doute l'acte de défense le plus concret pour un lycéen du XXI^e siècle.

En définitive, l'éducation à la défense est le reflet de l'ambivalence de notre époque. Elle navigue entre deux pôles : celui du réalisme sécuritaire, qui impose de préparer la jeunesse à la dureté du monde, et celui de l'idéalisme républicain, qui place la liberté individuelle et l'esprit d'examen au-dessus de toute doctrine.

L'enjeu n'est pas de transformer les lycées en antichambres de l'armée, mais de garantir que le futur citoyen ne soit pas un étranger dans sa propre cité lorsque les questions de souveraineté et de paix sont débattues. La véritable défense, dans une démocratie, réside moins dans le nombre de ses bataillons que dans la solidité du jugement de ses citoyens. L'éducation à la défense doit donc être une éducation à la liberté, permettant à chacun de mesurer le prix de la paix et les conditions de sa pérennité.

N.V.

L'introduction du Service National Universel (SNU), avec ses rituels (levée des couleurs, uniformes, chants patriotiques), est perçue comme une « militarisation » de la jeunesse. On craint que l'éducation à la défense ne se mue en une injonction au patriotisme, limitant le droit à l'objection de conscience ou à la remise en question des politiques de défense.

Un autre point de friction concerne l'influence du complexe militaro-industriel. En présentant la défense sous un angle principalement technologique et industriel, l'école pourrait involontairement servir de vitrine promotionnelle, occultant les débats éthiques sur l'exportation d'armements ou le coût d'opportunité des dépenses militaires par rapport aux besoins sociaux et environnementaux.

Pour une pédagogie de la vigilance

Il ne peut-être question de fixer la guerre

comme unique horizon aux nouvelles générations. L'éducation à la Défense n'a pas pour objectif de former des soldats, ni de recruter au profit des armées. Mais elle prend en compte la montée des conflictualités partout dans le monde, pour en expliciter les causes et le fonctionnement (polémologie); elle repose sur l'attachement et la défense du droit international. L'élève ne doit pas seulement savoir que la France dispose de la force de frappe, il doit comprendre pourquoi et selon quels cadres démocratiques et légaux elle est exercée. L'éducation à la Défense comprend aussi, nécessairement, l'apprentissage de la construction et des moyens de maintenir la paix.

La défense moderne est aussi celle de l'information. L'éducation à la défense doit aujourd'hui se confondre avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Apprendre à détecter une